

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Romainville, le 03 avril 2018

## Lancement de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal



Imaginons le territoire d'Est Ensemble demain

Est Ensemble invite les habitants et acteurs locaux d'Est Ensemble à une <u>réunion publique</u> pour échanger sur l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), le 10 avril 2018 à 18h30 à l'hôtel de territoire d'Est Ensemble. Cette réunion sera l'occasion de présenter la démarche d'élaboration du PLUi et d'échanger avec la population sur leur expérience du territoire ainsi que sur leurs besoins.

Est Ensemble est un établissement public territorial créé en 2010 qui regroupe neuf villes : Bagnolet, Bobigny, Bondy, Le Pré-Saint-Gervais, Les Lilas, Montreuil, Noisy-le-Sec, Pantin et Romainville. Avec le développement de la métropole du Grand Paris et les grands enjeux qui l'accompagnent, l'organisation du territoire nécessite d'être repensée à une échelle plus large, celle de plusieurs communes.

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal est l'outil pour réfléchir au devenir de ce territoire et à son développement. Il vise à construire un projet de territoire à la fois cohérent et attractif qui réponde aux besoins de la population.

### Définition d'un PLUi

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) est un document d'urbanisme qui définit une vision partagée du territoire pour les quinze prochaines années. Il fixe les orientations stratégiques sur des thématiques qui concernent le quotidien des habitants et des usagers (logement, déplacements, développement économique, environnement etc.) et définit des règles de construction (implantation des bâtiments, hauteur, stationnement etc.). Ce document accompagnera les futures transformations du territoire (exemple : Grand Paris Express, opérations d'aménagement) et permettra une cohérence des projets à venir. Il a pour vocation d'harmoniser le développement du territoire en tenant compte des spécificités des communes qui le composent.

Dès son approbation, le PLUi remplacera le Plan Local d'Urbanisme de chaque commune.

#### Les étapes d'élaboration du PLUi

Le PLUi est élaboré de janvier 2018 au premier trimestre 2019, date prévisionnelle de son arrêt. Plusieurs étapes sont prévues :

- L'élaboration du diagnostic et du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) de janvier à l'automne 2018, traduisant le projet de territoire ;
- Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) et le règlement de septembre 2018 à début 2019 ;
- L'arrêt du PLUi pour le premier trimestre 2019 ;
- L'enquête publique en septembre 2019;
- L'adoption du PLUi début 2020

#### Un PLUi concerté

Les habitants et acteurs locaux du territoire seront associés à travers la mise en place d'un processus de concertation jusqu'à l'arrêt du PLUi. La concertation aura pour objectif d'enrichir les réflexions du PLUi en s'appuyant sur l'expérience quotidienne et sur les besoins des populations du territoire.

Plusieurs rendez-vous sont prévus dès la première phase de concertation d'ici à juin 2018 :

- Une réunion publique de lancement le 10 avril 2018 à 18h30 à l'hôtel de territoire d'Est Ensemble, 100 avenue Gaston Roussel à Romainville (Métro 5 Bobigny Pantin Raymond Queneau) ;
- Un questionnaire sera disponible de début mars jusqu'au **mardi 15 mai** en version papier dans les mairies et dans les équipements publics et numérique sur est-ensemble.fr/plui;
- Des cafés PLUi seront installés sur l'espace public des communes (dates et lieux annoncées prochainement sur le site est-ensemble.fr/plui);
- Des ateliers participatifs qui permettront d'alimenter le projet stratégique et politique (dates et lieux annoncées prochainement sur le site est-ensemble.fr/plui);
- Une réunion de restitution de la première phase de concertation le 19 juin prochain à 19h (lieu annoncé prochainement sur le site internet).

#### CONTACT / INFORMATIONS

#### Yasmina Merzi

Yasmina.merzi@est-ensemble.fr / 01 79 64 53 00